



« Billet de discret Louis darché de Bonne » :

« Je soussigné confesse de devoir et promet de bien payer aux Sr. Me pierre Rigaud chirurgien de bonne la somme de onse Ecut patagon et un cent et cet pour vante dun beuf quil mat presentement Remit vandut et Remis a mon Contantement le quel beuf a Esté estimé cept Ecut patagon et les quatres ?cus et un cent restant que le dit Sr Rigaud mat presentement Remit et praitté, payable sept Ecus dans deux anné de cette datte aux interest des ce jourdhuit, et les quatres Ecus Restant, je soussigné amodie une piece de terre appellé ala chat a raisons de trois livre par anné la quel piece le dit Rigaud possederat jusque aux plaint payement des dit quatres Ecus et cent patagon en foy de quoy je luy promet observer tout le contenu apaine de tous depans damage interest sous lobligations de mes biens que je me constitue tenir fait en bonne ce 6e.sisieme septembre mils seps cent vingt neuf quoy[que] dautre main soit escrit Louij darché promettant

Rigaud acceptant "

Vente d'un bœuf par Pierre Rigaud à Louis Darché, de Bonne, le 6 septembre 1729

Curieusement ils ne figurent pas sur le recensement de la *Paroisse* de Bonne. Probablement résidaient-ils alors à Bonneville.

Ceci nous permet d'exploiter les renseignements recueillis dans un article de M. Paul Guichonnet, "*L'hôpital de Bonneville* (20)", à savoir que cet établissement, créé en 1743 pendant l'occupation espagnole, comptait en 1746 deux médecins : Déage et Jacquier, deux chirurgiens : Déage et **Rigaud** (ce serait donc notre Pierre), et deux apothicaires : Bérard et Rippert.

## Claude Constantin de Magny

Notes :

- 1 - Il n'avait pas de calculette !
- 2 - Pour les avant-noms et les titres de fonctions, cf. l'encadré.
- 3 - Espingles : une bonne façon, un cadeau offert par l'acheteur.
- 4 - Appel d'omission ... le texte à insérer se trouve à la fin de l'acte.
- 5 - Ce terme est rare à l'époque, on parle davantage d'apothicaire.
- 6 - A Annecy dans les années 1630, on faisait appel à Spectable Jean Grandis, médecin fils de médecin et, à la fin du siècle, le plus fortuné était certainement Spectable Henri Nouvellet, beau-père de Joseph Famel, également médecin. Il faut attendre le milieu du XVIIIe s. pour assister à l'émergence du docteur Joseph Daquin à Chambéry. En 1730, Claude-Charles Mouchet est médecin à Boège. Intentionnellement nous ne mentionnerons pas les praticiens de Genève bien que l'on fit appel à eux en raison de la proximité.
- 7 - Le duc Charles-Emmanuel II. Jeanne-Baptiste de Genevois-Nemours, sa femme, le maintiendra en place.
- 8 - Celle-là même qu'occupa avant lui le grand François Cuénot (1618-1686), architecte-sculpteur de trois souverains savoyards.
- 9 - Commanderies, lazarets, maladières et léproseries, à l'extérieur des bourgs, ne sont pas des hôpitaux.
- 10 - Avant d'être l'objet d'un Manifeste du Conseil de Réforme en décembre 1818. Peu après, Charles-Félix imposera des examens universitaires à Turin ou à Gênes.
- 11 - Le château fort de Bonne, des sires de Faucigny (XIIIe s.), passa aux Thoire puis au Sgr de Loëx qui le vendit au XVIIIe s. aux Machard de Chassey. Au XVIIIe s. il appartient aux Bouvier d'Yvoire.
- 12 - M. Germain, J.-L. Hébrard et G. Jond, Dictionnaire des communes de Hte-Savoie, Edit. Horvath, 1996.
- 13 - En dec. 1724, Me Maret est notaire à Bonne.
- 14 - Avec Guillaume (1659-1728), son frère prêtre, mêmes titres.
- 15 - Règlement particulier pour la Savoie, livre second,, chap. II..
- 16 - Cte Amédée de Foras, Armorial et nobiliaire du duché de Savoie.
- 17 - Baptisé à Chambéry en 1663, ép. en 1695 Charlotte-Adélaïde de la Pérouse, teste en 1737, † avant 1749.
- 18 - S.S.S. : Souverain Sénat de Savoie - S.A.R. : Son Altesse Royale
- 19 - Les Machard, Sgr de Chassey, de Chillaz et autres lieux, les Chillaz dits de Thoyre, et autres propriétaires dans le mandement.
- 20 - Mémoires et Documents de l'Académie du Faucigny, T. IV, 1942